

# VALDURENQUE-INFOS



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES  
édité par la **MAIRIE DE VALDURENQUE**

AVRIL - MAI - JUIN 1993

NUMERO 41**b**

## LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle salle a été mise à la disposition de la Maison des Jeunes pour accueillir les adolescents de Valdurenque.

Le Conseil Municipal et moi-même souhaitons que cette pièce permette aux jeunes de s'épanouir entre eux dans de saines distractions.

Toutefois je recommande à ces jeunes ainsi qu'à leurs parents de veiller à ne pas faire de bruit à l'extérieur après vingt deux heures.

## COMMUNIQUE

Le Bureau d'Aide Sociale remercie Monsieur PAGES Camille, ancien Président de l'Association de Ball-Trap de Valdurenque, pour son don de 502,50 Frs.

## LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

### REUNION DU 16 AVRIL 1993 COMPTE ADMINISTRATIF 1992

Les résultats du Compte administratif 1992 sont les suivants :

#### *Compte administratif principal*

-Excédent de fonctionnement : 333 111,34 Frs

-Déficit d'investissement : 1 115 199,78 Frs

#### *Compte administratif de l'assainissement :*

Excédent de fonctionnement : 4 871,45 Frs

Déficit d'investissement : 38 441,50 Frs

### COMPTE DE GESTION 1992

Le compte de gestion 1992 dressé par le Receveur Municipal est accepté par le Conseil Municipal.

### BUDGET PRIMITIF 1993

Le budget primitif 1993 accepté par le Conseil Municipal s'équilibre comme suit :

#### *Budget principal*

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 143 942,24 Frs

Dépenses et recettes d'investissement : 4 131 901,11 Frs

#### *Budget d'assainissement*

Dépenses et recettes de fonctionnement : 92 543,45 Frs

Dépenses et recettes d'investissement : 559 918,35 Frs

#### *Budget d'aide sociale*

Dépenses et recettes de fonctionnement : 23 881,71 Frs

#### **Contributions directes**

La commune n'augmente pas le taux des contributions directes pour 1993 :

Taxe d'habitation : 7,86%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 15,98%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 63,84%

Taxe professionnelle : 11,47%

#### **Taxe sur les emplacements publicitaires**

Elle est fixée à 75 Frs le M2 pour l'année 1993.

#### **Taxe d'assainissement**

Elle sera de 3,10 Frs HT le Mètre cube sur le prochain relevé.

#### **Aménagement de la Durenque**

La commune accepte de reverser à l'Association de Contrat Agout-Supérieur la subvention de la région attribuée pour l'aménagement des berges de la Durenque.

#### **Fossé de la Salle des fêtes**

Les membres de la commission chargés d'étudier le projet sont les suivants :

Messieurs De BLAY, CAUSSANEL, AZEMA, BONNAFOUS senior, MARTINUZ.

#### **Foyer des jeunes**

Le Conseil Municipal accepte la proposition de convention à faire signer par le Président de la M.J.C pour la mise à leur disposition des locaux.

Le bureau de la M.J.C propose la création d'une commission à titre consultatif pour mieux gérer le foyer «Adolescents». Les représentants du Conseil Municipal désignés sont les suivants :

-Mme GARCIA déléguée de Monsieur le Maire

-Mme IZARD Lucette

-M. BONNAFOUS André Junior.

#### **Canal**

Pour la remise en état du canal la commune accepte d'adhérer à l'option EFE en 1993.

#### **Récup'verres**

Des poubelles seront placées près des containers «Récup'verre» pour mettre les emballages et les bouchons des bouteilles qui ne doivent pas être mis dans ou à côté des containers.

## SUBVENTIONS

Subventions attribuées pour 1993 :  
CLUB D'ANIMATION : 2 500 Frs  
M.J.C : 2 700 Frs  
CLUB DE LA FRATERNITE : 2 200 Frs  
PETANQUE : 1 800 Frs  
A.D.A.R : 1 000 Frs  
A.G.A.R.D.O.M : 1 000 Frs  
PREVENTION ROUTIERE : 200 Frs  
INSTANCE GENRONTOLOGIQUE : 1 004,60 Frs  
UNAPEI : 1 000 Frs

## QUESTIONS FINANCIERES

### Emprunt

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à son maire de réaliser un emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE dans l'attente de la vente des lots du lotissement. Cet emprunt sur 2 ans sera de 400 000 Frs au taux de 8,90%.

## QUESTIONS DIVERSES

### Location garage

La commune envisage de louer au SIVOM de LABRUGUIERE un garage pour abriter le véhicule de portage de repas à domicile.

## DEMANDES DES CONSEILLERS

Invitation du Conseil Municipal à la soirée «Théâtre» du 25 Juin animée par les enfants ainsi qu'au repas de fin d'année du 26 Juin.

Réglementer et faire respecter le stationnement dans les rue du village.

Matérialiser le STOP de la Rue des Sports au débouché du Chemin du Causse.

A l'occasion d'un litige concernant la location de la salle des fêtes, demander que les locations soient faites par écrit.

### Garderie

Une garderie fonctionnera de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h les lundi, mardi, jeudi, vendredi pendant la période scolaire dès la prochaine rentrée de Septembre 1993. Il n'y aura pas de participation financière des familles. Si l'effectif des enfants concernés par cette garderie est inférieur à 5, la municipalité se réserve le droit de l'arrêter, même en cours d'année.

## TRAVAUX

### Lotissement

Madame TARAYRE est autorisée par le Conseil Municipal à signer tous les actes relatifs à la vente des lots du lotissement communal en l'absence de Messieurs CROS et De BLAY. Demander aux services de l'Equipement de préparer le dossier pour les travaux de la deuxième tranche. Les travaux seront ensuite réalisés suivant les besoins.

## COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS

### AMICALE PETANQUE

Concours de Pétanque réservés aux licenciés de l'Amicale suivis d'un repas champêtre :

- Coupe des Amis : 3 Juillet à 16 heures
- Coupe Andréo : 24 Juillet à 16 heures
- Coupe de l'Amitié : 4 Septembre à 16 heures
- Coupe Barthés : 28 Août à 16 heures.

Repas de fin d'année le Dimanche 19 Septembre à 12 heures «Ouvert à tous»

Pour tous les repas, se faire inscrire une semaine à l'avance. Merci

Le Président : GARCIA V.

### CLUB DE LA FRATERNITE

Après le gros orage de la nuit suivi d'une matinée grise, 60 personnes des clubs de Valdurenque et de Boissezon prirent le départ à 6 h 15 pour Caylus. Le petit-déjeuner fut consommé au café du coin.

### Chaussée sur la Durenque

Le supplément de travaux estimé par l'Entreprise SEVERAC pour la remise en état de la chaussée de la Pouzencarié est de 15 584 Frs. Une subvention sera demandée pour la réalisation de ces travaux.

### Chemins

Demander aux services de l'Equipement un devis pour la réfection du chemin de Pioch d'Azou.

### Electrification rurale

Les travaux prévus au budget 1993 sont :

- 2ème tranche du lotissement
- Réfection de la ligne allant de la Bergerie aux Cambous.

### Assainissement d'Aigueventade

Début des travaux possible en Septembre ou Octobre. Revoir ensuite l'état du chemin de La Pouzencarié.

## QUESTIONS DIVERSES

### Groupe scolaire

Il semble ne plus y avoir de gouttières à la salle rythmique.

### Abattage d'arbres

Le Conseil Municipal refuse l'abattage de certains arbres Place du Communal.

### Feux tricolores

Mettre le feu côté «Boulangerie» avant le carrefour de la Rue des Sports pour faciliter la sortie de cette dernière ainsi que le déboucher de la Place du Foirail.

## REUNION DU 4 JUIN 1993

## TRAVAUX

### Logements

Les logements sont terminés. L'occupation de ces logements sera effective à partir du 1er Juillet. Le projet de bail des appartements 2 et 3 est accepté par le Conseil Municipal.

### Lotissement

Réunir la commission pour la réalisation de la 2ème tranche du lotissement.

Les membres de cette commission sont :

Mesdames GARCIA, ROUQUIER, TARAYRE, Messieurs De BLAY, CAUSSANEL, AZEMA, PEREZ.

### Electrification rurale

Le Conseil Municipal désigne comme Maître d'Oeuvre pour les travaux d'électrification rurale Programme 1993 le bureau d'Etudes CIELAC animé par M. LAPEYRERE.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Syndicat d'Electrification Rurale du Tarn pour passer au nom de la commune un nouveau contrat de concession pour la distribution publique d'électricité avec EDF.

## COMMUNIQUE

Il est rappelé que du poison pour les rats peut être demandé aux employés communaux.

Départ pour Puylaroque avec visite de la cave Cavallé (très bien tenue).

Retour sur Caylus et arrêt à la conserverie «Les Conserve d'Autrefois». Monsieur RAMOND fils nous expliqua avec beaucoup de brio les méthodes de fabrication et nous donna quelques «bons tuyaux» pour réussir les conserves de foie gras. Dégustation de pâté et de la saucisse maison. Les achats furent nombreux.

Au restaurant de la vallée à Cornusson, un excellent repas nous attendait qui fut suivi de distractions diverses et visite du château.

Le retour se fit par Réalmont par un beau soleil. Sur la promenade, nous pûmes apprécier le pâté, la saucisse sèche servis par nos animateurs puis le retour sur Castres à 21 h 30 après une bonne journée passée entre amis.

Le Président : MOGA P.

## CLUB D'ANIMATION

Les 20, 21, 22 AOUT : Fête de la Saint Louis.

Vendredi 20 et Samedi 21 : Bal animé par l'orchestre «Les Gavroches»

Samedi 21 : Concours de pétanque ouvert à tous suivi du bal

Dimanche 22 :

Messe en musique

Aubade aux habitants

En fin d'après midi, animation dans les rues par la fanfare de Lacrouzette et leurs majorettes

Apéritif dansant

Bal en soirée animé par Roger NAVECH

La «Fabounado» est prévue pour le Dimanche 5 Septembre.

De plus amples renseignements vous seront donnés ultérieurement par voie d'affiches. Le Président : CARAYON C.

## FOOTBALL JUNIORS—SENIORS

### CHAMPIONNAT :

#### 1— Résultats et analyses : (suite et fin)

##### \*— Valdurenque — Escoussens 1 : (1 à 0) 19 Mars

De cette rencontre, on ne retiendra que le résultat de 1 à 0, obtenu en seconde partie par Azéma C. Quelques instants après, le match sera interrompu en raison d'échauffourés.

##### \* Busque — Valdurenque : (1 à 4) 27 Mars

Victoire acquise en première période avec deux buts de Chabé et un de Causse F. Trindade accentuera le score après la pause, avec une quatrième concrétisation. Busque sauvera l'honneur dans les dernières minutes.

##### \* Valdurenque — Sérenac : (1 à 2) 17 Avril

Malgré une nette domination des locaux, la pause intervenait rapidement sur un score vierge. C'est Sérenac qui ouvrira le score en seconde période. Egalisation de Chabé pour Valdurenque, mais peu de temps après, les visiteurs marqueront un autre but, leur donnant la victoire.

##### \* Castres S C — Valdurenque : (5 à 3) 24 Avril

La dernière journée de championnat s'est soldée par une défaite supplémentaire. Les Castrais marqueront deux buts en début de chaque période. Néanmoins, nos joueurs réduiront l'écart d'un seuil mais en s'exposant aux contres, concéderont un dernier but ruinant toutes chances d'égalisation.

#### 2 — Résultats de la saison du championnat :

Valdurenque	- Arthès	Dom : 5.2	Ext : 1.2
"	- Espoirs Albi 1	1.0	0.0
"	- Entente a/c 1	1.5	2.2
"	- St Affrique 1	0.1	3.4
"	- Escoussens 1	1.0	2.1
"	- Busque	3.1	4.1
"	- Sérenac	1.2	3.1
"	- Castres Sporting	4.4	3.5

#### 3 — Classement définitif :

	Pts	J	G	N	P	Dif
1 ST AFFRIQUE 1	+26	01	03	12	16	43
2 ENTENTE A/C 1	+25	03	02	11	16	40
3 CASTRES	+20	05	03	08	16	35
4 VALDURENQUE	+03	06	03	07	16	33
5 BUSQUE	-02	09	00	07	16	30
6 ALBI	-06	08	01	07	16	30
7 SERENAC	-12	10	02	05	16	28
8 ARTHES	-36	11	01	04	16	25
9 ESCOUSSENS	-18	11	03	02	16	22

#### 4 — Bilan de la saison :

Avec sa quatrième place, Valdurenque se maintient en première division pour la saison prochaine. On aurait pu espérer meilleure position si Valdurenque n'avait pas concéder les trois défaites à domicile. St Affrique s'octroie pour la première fois, le titre de Champion du Tarn, les équipes d'Arthès et des Escoussens, quant à elles, rejoindront la seconde division.

Pour la Coupe du Tarn, les rêves Valdurenquois ont été brisés dès le premier tour laissant l'Entente A/C voisine remporter cette coupe.

A quand le titre de Champion du Tarn ou Vainqueur de la Coupe pour nos joueurs ?

## DIVERS TOURNOIS :

#### 1 — Tournoi démonstration football brésilien :

Invités par le Castres Sporting au gymnase de Laborde Basse, nos joueurs ont découvert et pratiqué ce dérivé du football, importé outre-atlantique. Se rapprochant du handball, ce sport se joue en salle avec un ballon plus petit. Sa pratique demande aussi plus de technicité et d'intensité. Il est bien dommage que la Commune de Valdurenque ne possède pas de salle appropriée pour y pratiquer cette autre idée du football.

#### 2 — TOURNOI DE VALDURENQUE : 2 MAI

Le tournoi annuel de football Valdurenquois s'est déroulé le dimanche 2 Mai dernier, accompagné d'une météo capricieuse, identique aux deux éditions précédentes. Cela n'a pas empêché que 12 clubs participent à cette manifestation ainsi qu'un public nombreux, venu encourager leur équipe favorite, ou bien passer quelques minutes de plaisir sportif.

Suite aux poules qualificatives du matin, un excellent repas concocté par le Club d'Animation fût servi à la plupart de nos hôtes. Après une courte digestion, les quarts, demi et finales concours et consolante s'enchaînaient inlassablement. Pour les résultats, c'est l'équipe du PONT DE L'ARN qui remporte cette édition, l'équipe de VALDURENQUE, quant à elle, se contente d'une place de finaliste consolante mais obtient tout de même une coupe pour la meilleure défense.

Toutes les équipes y compris les arbitres ont été récompensés, soit par des coupes, soit par des lots ou les deux parfois.

Ce tournoi n'aurait pas pu s'effectuer dans d'aussi bonnes conditions si nous n'avions pas eu l'appui financier, matériel, manuel ou moral de la commune, des associations et des entreprises cités ci-après. Nous les remercions à cet effet. Pour VALDURENQUE : la Municipalité; la M.J.C; le club des Aînés; la Pétanque; le Club d'Animation; le Centre d'Accueil et Loisirs; Graniterie Valdurenquoise HOULES; Salon de coiffure GUILLEN; M2I; Graniterie MARTINUZ; Tabac-Journaux MICHELETTO; Boulangerie BARTHES; Salon de Beauté BLASQUEZ; SIEPLAST; TECHNIC PNEUS SERVICE; AU LOCK DE L'AUTO; Géranium HABERSCHILL; Exploitation Forestière TRINDADE. Pour CASTRES : DIAMCO CHIMIE; Boucherie OLIVIER; Café le DEAUVILLE.

#### 3 — TOURNOI UFOLEP : 6 JUIN

Ce tournoi, par sa fréquentation, n'a pas eu son franc succès annuel en raison de nombreuses absences dues, tout d'abord, à une coupure de plus d'un mois après la fin du championnat, à la fête des mères, aux communions et pour compléter le tout, aux Céotistes. Seulement cinq joueurs Valdurenquois ont répondu présent complétés par deux joueurs extérieurs. Malgré cet handicap, cette équipe «Valdurenquoise» réussira tout de même à se hisser jusqu'au niveau des demi-finales, s'inclinant essouffée devant le Castres Sporting sur le score de 2 à 0.

---

## ECOLE

L'atelier «Théâtre» a clôturé son année en donnant 3 représentations :

Le Jeudi 17 Juin ils ont joué pour les élèves de NOAILHAC et CAMBOUNET sur SOR

Le Jeudi 24 Juin pour les élèves de l'école Jacques Prévert de CASTRES

Le Vendredi 25 Juin pour les habitants du village. La soirée a connu un vif succès.

Il faut féliciter tous les acteurs :

Nicolas AMALRIC, Julien MORLET, Saliha SILEM, Nicolas MORENO, Virginie MARCATO, Sophie AGUIAR, Déborah BUGIS, Emilie MASSE, Lucie FABRE, Julien LAURENS.

Le jeudi 17 Juin les élèves de la classe maternelle sont allés à NOAILHAC pour rendre visite à leurs correspondants et en même temps assister à un spectacle de marionnettes présenté par la Compagnie des Trois Chardons. Je tiens à remercier Monsieur le Maire de NOAILHAC qui a mis son car de ramassage à notre disposition.

Le Mardi 29 Juin ces deux classes maternelles iront visiter le Moulin de LAUTREC.

Les CP - CE1 quant à eux iront pique-niquer du côté de Gasquignoles.

Les CE2, CM1, CM2 s'appêtent à partir pendant 4 jours à la découverte de la Montagne dans les Pyrénées Orientales. Dans le prochain Valdurenque-Infos ils vous raconteront leur séjour.

Le Conseil d'Ecole et les élèves remercient bien vivement Monsieur PAGES Camille Président de la Société de Ball-trap ainsi que le bureau de cette association pour le don de 502,50 Frs versé à la Coopérative Scolaire.

Le Directeur : BAUMGART A.

## M.J.C

Inauguration du foyer  
Samedi 22 MAI

Très prochainement le foyer des adolescents va être équipé d'un téléviseur.

Le Samedi et le Dimanche 23 Mai l'exposition annuelle a accueilli 150 visiteurs.  
Ils ont pu admirer plus de 200 oeuvres exposées (pastel, soie, poterie, bricolage...)

## Foyer enfants

Mme Marie-France FERRIE, C.E.S mise à la disposition de notre M.J.C par la Fédération Départementale des M.J.C s'occupe depuis quelques semaines du foyer enfants.

Pendant les vacances l'accueil aura lieu tous les après-midi de 14 h à 18 h du lundi au vendredi. Le foyer sera fermé du lundi 9 Août au vendredi 13 Août inclus.

Le Jeudi le goûter sera offert.

Le Mercredi les enfants iront à la piscine de LABRUGUIERE.

Participation financière demandée :

1/2 journée : 10 Frs

Supplément de 15 Frs le jour d'une sortie.

La carte de la M.J.C est obligatoire.

Le Président : MARTIN G.

# SUD TARN

## MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

La Mission Locale du Tarn-Sud a mis en place depuis le mois d'Avril 1992 une permanence juridique.

Les problèmes traités peuvent être divers comme : les accidents domestiques, les assurances, l'automobile, les avocats, les cartes de paiement, les chèques, le concubinage, les contrats, les fraudes, toutes les garanties, les huissiers, les indemnités, le locataire et ses droits, le logement, la mise en demeure, les prêts, la responsabilité, les retards de livraison, la sécurité sociale, les successions...

Une personne compétente pourra vous aider à résoudre ces problèmes ou d'autres encore.

**Bien entendu, le conseil est anonyme et gratuit.**

**Permanences tous les mercredis après-midi à la Mission Locale, 17 rue Tolosane à Castres. Téléphoner pour prendre rendez-vous au 63.72.26.66.**



# LE MOULIN DE GAIX

Le moulin à eau était connu au 1er siècle avant J.C. Son essor fut rapide après l'an mil. Son extension fut extraordinaire au XIIe siècle. Avant ce temps là, le grain était pilé dans un mortier comme dans les pays du Tiers Monde de nos jours. L'arrivée des moulins libère des bras pour les chantiers des villes, Cathédrales, châteaux et de l'industrie dès le Xe siècle.

Nous connaissons l'existence ancienne de certains moulins par des parchemins. A la fondation de l'Abbaye d'Ardorel en 1124, Bernard de Miraval lui donna le moulin de la Bousquette (Archives de Pins). Le moulin de Gaix, un des plus anciens de la région encore en état de marche est cité dans la transaction au sujet des limites entre le Consulat de Castres et la Seigneurie de Gaix en Décembre 1291. «D'Aiguespares, prenant la moitié de l'Étang (au Pesquié), et de là, suivant la combe jusqu'à l'extrémité du bois de Laspeyrouse, et en continuant le chemin du Gué jusqu'au Moulin de Gaix...

L'accord de cette transaction est confirmé dans des actes de Juillet 1393 et du 23 Mai 1652. On retrouve cité le Moulin de Gaix avec le four banal et la pesade à blé de Valdurenque dans des actes de dénombrement du Seigneur de Cardailhac, en 1425 « J. D'Armagnac, Comte de Castres, en 1459 à J.

D'Albret, Comte de Castres et en 1514 au Roi de France ainsi que dans le compoix du Consulat de Valdurenque en 1464, refait en 1493 et en 1597.

En 1803, le 13 Germinal An 11 de la République, le Maire a fourni une attestation de propriété en ces termes :

«Nous, Maire de la Commune de Valdurenque, attestons qu'il est public et très notoire que les titres des archives de la ci-devant terre de Gaix furent remis à la municipalité par le citoyen Laboubié, Curateur des citoyens Richard de Gaix frères et qu'ils furent brûlés sur la place publique.

Qu'il est très notoire que le dit moulin appartenait à la Famille Richard de Gaix qui en jouit depuis un temps immémorial et que ce moulin est d'une absolue nécessité pour les habitants de Valdurenque, Lagarrigue et autres hameaux».

Il existait beaucoup de moulins dans la région, des moulins à grains surtout, mais aussi des moulins industriels pour le textile (foulons). Le compoix de Mazamet de 1597 en dénombre 27 sur l'Arnette et le Thoré, dont 17 à grains, 9 à fouler les étoffes et un à poudre. En 1696, il y a 3 nouveaux moulins pour le papier. Il y a aussi des moulins à ST Alby, le moulin neuf acheté par l'abbaye d'Ardorel en 1509, à Payrin (Le moulin Gau), au Pont de l'Arn, à Caucalières, au Bez, à Anglès et plusieurs sur la Durenque, Pont Caral, La Rive, La Valette, Cambounès.

A Mazamet, lors de la première révolution industrielle au 18e siècle, beaucoup de moulins à grain appelés moulins bladiers, seront transformés en moulins textiles. La seconde révolution industrielle liée au délainage vers 1850 amplifia ces transformations.

Beaucoup de moulins à grains appartenaient à des roturiers qui les faisaient marcher de père en fils.

D'autres appartenaient au clergé ou aux seigneurs qui avaient des tenanciers. C'était le cas du Moulin de Gaix. Ces derniers versaient des rentes, comme le moulin de la Resse près de Mazamet qui était grévé d'une rente annuelle, partie en numéraire et partie en cochon gras. Le curé de Notre Dame de Noailhac en bénéficiait en 1901.

Le nombre des moulins diminua beaucoup au 19e siècle.

Il y avait :

- au XIIIe siècle : 40 000 moulins à eau
- au XVe siècle : 70 000 moulins à eau et 20 000 moulins à vent
- en 1802 : 66 000 moulins à eau et 10 000 moulins à vent
- en 1896 : 37 050 moulins à eau et à vent
- en 1921 : 20 170 moulins à eau et à vent

Dans les archives de Gaix, il a 35 baux du moulin, de 1606 à 1866. Tous ont à peu près le même libellé que celui de 1606.

«Monsieur de Gaix baille à ferme au dit meunier le moulin banal de Gaix à trois meules, la réserve du moulin à scie qui est joignant à celui du Bled, le pré du moulin, une parcelle de terre appelée l'isle et un petit champ entre le gué et la chaussée. le droit d'ébrancher les arbres du bord de la rivière pour son bois de chauffage et celui d'amener ses cochons dans les bois de Gaix au moment des glands. Il fournira 35 quintaux de foin, les matériaux nécessaires à l'entretien de l'étang, de la petite et de la grande chaussée, le meunier fournissant la main d'oeuvre. Il donnera la bois nécessaire pour les roudets et cambettes qui seront travaillés par le meunier.

Le meunier sera tenu de moudre le blé de tous ceux qui le demanderont en prenant pour droit de mouture une pugnérée par setier.

Il sera tenu de moudre sans aucun droit le blé nécessaire au bailleur.»

Les baux étaient de trois ou six ans moyennant une rente annuelle de 20 sétiers (mesure de Castres) de bled moussole (blé de très bonne qualité) et 37 sétiers de raou (mixture de seigle et de moussole), un pourceau gras d'un an, 20 chapons bien gras, 20 poules gélines, 8 oies grasses et 200 oeufs.

En 1819, la rente est supprimée. Le droit de mouture, le produit des cochons et des volailles est partagé par moitié.

De 1828 à 1866, le bail sera payé en numéraire, 1 000 Frs par an.

L'inventaire du moulin fait à chaque changement de meunier nous donne de précieux renseignements. Il y avait trois meules :

- la première pour le millet avec la meule volante en pierre du Sidobre et la meule dormante en pierre blanche
- la deuxième pour le seigle et l'avoine avec la volante en pierre du Sidobre et la dormante en pierre blanche.

Ces deux meules furent remplacées en 1848 par des Bordelaises.

- la troisième pour le blé, les deux meules en pierre de Bordeaux, dite de Saint Gentié bas Languedoc (Localité où elles arrivaient de Bordeaux par le canal du Midi).

Ces meules étaient estimées et jaugées en pouces à chaque départ de meunier et chacun, bailleur et preneur, payait sa part d'usage. Il y avait un grenier à 3 séparations pour le blé, le seigle et le millet.

Un buttoir apparaît en 1848 actionné par un petit rouet.

La chaussée est signalée en mauvais état en 1828. Un nouveau barrage est construit plus bas avec l'autorisation préfectorale du 11 décembre 1865. Les autres chaussées et l'étang furent supprimés.